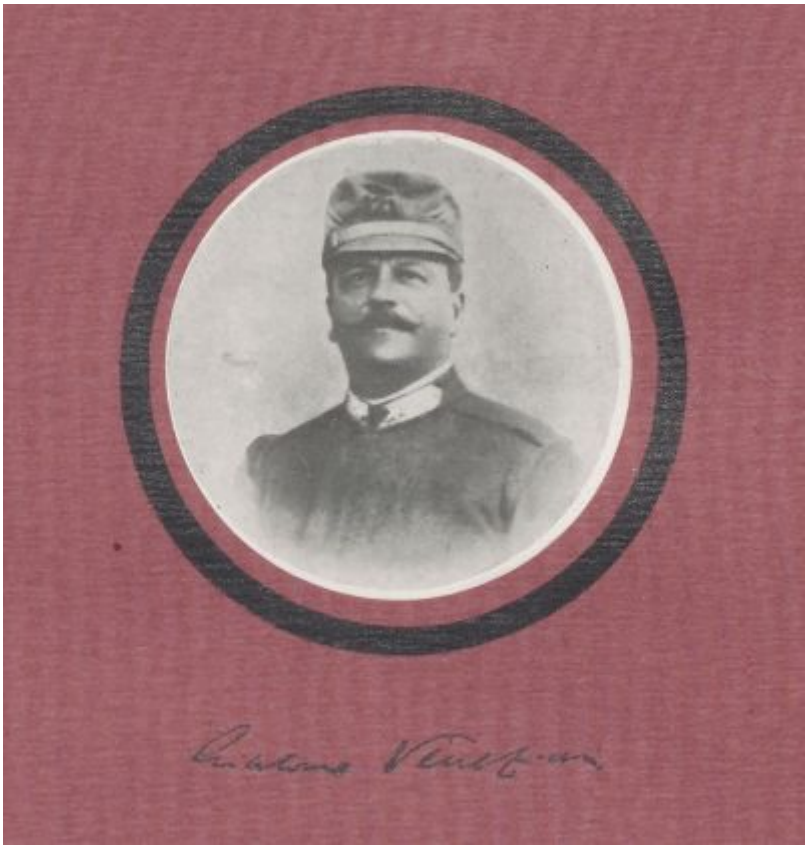
Giacomo Venezian et les morts de la faculté de droit de Bologne : de la chaire au front et du deuil à la mémoire universitaire

Téléchargé depuis **Des facultés sur le front du droit** le 12/11/2026
https://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/giacomo-venezian-et-les-morts-de-la-faculte-de-droit-de-bologne/



Pendant la Grande Guerre, la faculté de droit de Bologne fut touchée dans son enseignement, dans la vie de ses étudiants et dans la composition même de sa communauté. Il s'agissait encore d'un monde presque exclusivement masculin. En Italie, les femmes furent formellement autorisées à s'inscrire dans les universités par le règlement général de 1875 ; Lidia Poët s'inscrivit en droit à Turin en 1877 et obtint son diplôme en 1881. Leur présence dans les facultés juridiques demeura néanmoins

exceptionnelle, d'autant que l'accès à la profession d'avocat leur resta interdit jusqu'à la loi de 1919. À Bologne aussi, les premières étudiantes apparurent dans les dernières décennies du xix^{e} siècle, mais elles restaient très minoritaires dans les cours de droit à la veille du conflit. La trajectoire de Giacomo Venezian, professeur de droit civil engagé volontaire à cinquante-quatre ans et mort sur l'Isonzo en novembre 1915, devint très tôt le symbole de la rupture provoquée par la guerre. Autour de sa figure, l'université construisit une mémoire collective qui associait le maître disparu aux étudiants, enseignants et membres du personnel tombés au combat.

Un professeur entre droit et irrédentisme

Né à Trieste le 7 décembre 1861, alors que la ville appartenait encore à l'Empire des Habsbourg, Giacomo Venezian participa très jeune aux milieux irrédentistes qui réclamaient le rattachement de Trieste à l'Italie. Son activité dans une association clandestine lui valut d'être arrêté, détenu à Trieste puis à Graz et jugé par les autorités autrichiennes. Après sa libération, il gagna l'Italie et arriva à Bologne en 1878. La faculté l'autorisa à s'inscrire en deuxième année, en tenant compte de l'interruption des études provoquée par l'emprisonnement et le procès. Il obtint son diplôme de droit en 1882 avec les notes les plus élevées et les félicitations.

La carrière de Venezian se déroula dans le cadre centralisé de l'université italienne post-unitaire. Les chaires étaient pourvues par concours national ou, dans certains cas, par nomination royale sur proposition du ministre ; les facultés intervenaient ensuite dans les appels vers une université déterminée. Après ses premiers enseignements à Camerino et Macerata, Venezian devint professeur de droit civil à Messine en 1895, puis fut appelé à Bologne comme professeur titulaire en 1900. À partir de 1911, il enseigna également les principes du droit privé et la législation rurale à l'École supérieure d'agriculture.

Sa production doctrinale permet de comprendre la cohérence de ce double enseignement. Son étude majeure, *Dell'usufrutto, dell'uso e dell'abitazione*, publiée dans le traité dirigé par Pasquale Fiore en 1895, renouvela l'analyse civiliste des droits réels. Il consacra également des travaux à la cause des contrats, à la publicité immobilière, au crédit agricole, aux usages civiques, à la colonisation et à la propriété foncière. Son approche du droit civil ne se réduisait donc pas à l'exégèse du Code: elle

s’ouvrait aux transformations économiques et sociales de l’Italie libérale, en particulier à la question agraire.

Giuseppe Brini, qui prononça son hommage académique, insista sur la force de son enseignement et sur l’attention qu’il accordait aux étudiants. Venezian poursuivit encore, pendant l’année universitaire 1914-1915, son cours consacré à la possession. Mais la guerre européenne pénétrait déjà les amphithéâtres. Il participa aux réseaux interventionnistes bolonais, dans lesquels l’expression *Pro Patria* désignait les comités de propagande et de mobilisation civile favorables à l’entrée en guerre de l’Italie. Dès octobre 1914, il organisa et commanda le *Battaglione universitario bolognese del tiro a segno* : cette formation volontaire donnait aux étudiants une préparation prémilitaire et accueillait notamment de jeunes irrédentistes venus du Trentin et de la région julienne. Elle ne constituait pas encore une unité régulière de l’armée, mais traduisait la militarisation progressive d’une partie de la jeunesse universitaire pendant les mois de neutralité italienne.

De la chaire au front

Lorsque l’Italie entra en guerre, en mai 1915, Venezian choisit de servir malgré son âge. Il fut d’abord affecté à la Milice territoriale, formation de réserve composée surtout d’hommes appartenant aux classes d’âge les plus anciennes et destinée, en principe, à la garde du territoire, aux dépôts et aux services de l’arrière. Cette affectation ne répondait pas à son désir de combattre : il demanda donc à passer au service actif et à rejoindre le front. Promu commandant, il gagna la première ligne sur l’Isonzo à la tête d’un bataillon du 121e régiment d’infanterie de la brigade Macerata. Le 20 novembre 1915, il fut frappé alors qu’il conduisait ses hommes à l’assaut et mourut peu après. Son parcours, de l’étudiant irrédentiste au professeur combattant, permit à l’université de présenter sa mort comme l’accomplissement d’une fidélité ancienne à Trieste et à l’idée nationale.

Les absents de la communauté universitaire

Venezian ne fut pourtant pas une figure isolée. La mobilisation éloigna de Bologne des professeurs, des assistants, des employés et surtout de nombreux étudiants. Les effets du conflit ne se limitèrent donc pas à la diminution des effectifs : les calendriers furent

adaptés, certains cours interrompus ou confiés à des remplaçants, tandis que des inscriptions et des examens étaient différés. Les dossiers universitaires conservèrent les demandes de congé, les communications des commandements militaires, les nouvelles de blessures ou de captivité et, pour les morts, la correspondance avec les familles. Les enseignants demeurés à Bologne furent eux aussi mobilisés autrement, par la propagande, les comités d'assistance, les collectes de livres destinés aux prisonniers et les leçons gratuites organisées pour les soldats. La guerre suspendit ainsi les carrières individuelles tout en modifiant les fonctions sociales de l'institution.

Les parcours des étudiants en droit montrent la diversité de ces expériences. Guido Brunner, sujet austro-hongrois originaire de Trieste, franchit clandestinement la frontière, demanda son inscription en première année de droit à Bologne le 1er mars 1915 et fréquenta le bataillon universitaire organisé par Venezian ; engagé sous une identité italienne afin de protéger sa famille, il mourut au combat en juin 1916. Luigi Ricci, sujet du Royaume d'Italie et déjà inscrit en quatrième année, servit comme sous-lieutenant de complément et mourut en décembre 1915 des suites de ses blessures. L'un n'eut que le temps d'entrer à l'université, l'autre se trouvait près d'achever ses études : leurs dossiers rappellent que la catégorie des « étudiants mobilisés » recouvre des situations juridiques, nationales et universitaires très différentes.

Les étudiants et enseignants morts furent progressivement réunis dans une même représentation du sacrifice universitaire. Les pratiques de condoléances comprenaient les délibérations consignées dans les procès-verbaux des facultés, l'envoi de lettres officielles aux familles, la suspension des cours et les commémorations prononcées par les collègues. Pour les étudiants dont la formation avait été interrompue, les facultés proposèrent aussi des diplômes posthumes : Luigi Ricci, inscrit en quatrième année de droit lorsqu'il mourut en décembre 1915, reçut ainsi une *laurea ad honorem* en janvier 1917. Les décorations au mérite militaire relevaient en revanche de l'État et de l'autorité militaire, même si l'université en reprit les récits et les symboles. Pendant la guerre, le deuil s'exprima par des hommages ponctuels ; après 1918, les livres d'or, les plaques et les cérémonies solennelles ordonnèrent les noms dans une mémoire institutionnelle plus stable. L'ouverture de l'année académique 1921-1922, au cours de laquelle fut inauguré le monument de Palazzo Poggi, siège du rectorat, constitua l'un des moments majeurs de ce passage du deuil à la mémoire publique.

Venezian au centre de la mémoire des morts

La commémoration commença avant même la fin de la guerre. Le 20 février 1916, le groupe bolonais *Tutti per l'Italia*, association patriotique citoyenne extérieure à la faculté mais liée à Venezian et aux milieux interventionnistes universitaires, inaugura une plaque sur la maison du 5, via Garibaldi, d'où le professeur Venezian était parti pour le front. L'épigraphe fut composée par Luigi (dit Gino) Rocchi (1843-1936), philologue, spécialiste de l'Antiquité, enseignant de l'université de Bologne et auteur de nombreuses inscriptions civiques. Elle présentait Venezian comme un maître du droit civil et un défenseur du droit des peuples. En 1918, l'université et les étudiants bolonais firent apposer sur la même façade une seconde plaque, établissant ainsi un lien institutionnel plus explicite avec sa mémoire. L'université conçut ensuite pour Palazzo Poggi un monument réalisé par Alfonso Borghesani et posé en 1921. Il fut inauguré lors de l'ouverture solennelle de l'année académique 1921-1922 : le buste de Venezian y occupait le centre, encadré par les longues listes des membres de l'institution morts à la guerre. La mémoire du professeur devenait ainsi le centre visible d'un deuil beaucoup plus vaste.

Les discours et les monuments ne livrent donc pas une chronique neutre. Ils révèlent la manière dont l'université voulut se représenter après la guerre, comme une communauté blessée qui conservait les noms de ses morts et attribuait à leur disparition une valeur civique et éducative. Dans les années suivantes, cette mémoire changea encore de sens. En 1925, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Venezian, le professeur volontaire fut intégré au langage politique du fascisme. Distinguer le deuil immédiat, la célébration de la victoire et cette appropriation ultérieure permet de restituer aux morts de la faculté et de l'université leur place dans l'histoire, sans confondre leurs trajectoires avec les usages successifs de leur souvenir.

Damigela Hoxha, professeure associée d'histoire du droit (Alma Mater Studorium, université de Bologne)

Indications bibliographiques

Archives historiques de l’université de Bologne (ASUBo), *Personnel universitaire sous les armes*, pos. 11/f et 11/g, 1915-1919.

Archives historiques de l’université de Bologne, *Étudiants à la guerre*, pos. 35/b, 1914-1920, et *Étudiants tombés au combat*, pos. 35/c, 1915-1924.

Décret royal du 3 octobre 1875, n^{o} 2728, Règlement général universitaire, art. 8.

Albini Giuseppe, *Discorso per l’apertura dell’anno accademico 1921-22 inaugurandosi il monumento a Giacomo Venezian e agli studenti morti in guerra*, Tipografia Paolo Neri, Bologne, 1922.

Brini Giuseppe, « Commemorazione di Giacomo Venezian », dans *Annuario dell’Università di Bologna*.

Brizzi Gian Paolo et Signori Elisa (dir.), *Minerva armata: le università e la Grande guerra*, Bologne, CLUEB, 2017.

Curtarello Antonio, *Commemorazione di Giacomo Venezian nel 50^{o} anniversario della sua morte eroica*, conférence du 20 novembre 1965.

Venezian Giacomo, *Opere giuridiche*, Rome, Athenaeum, 1918-1925.

Tutti per l’Italia. Gruppo bolognese per gli alti interessi della coscienza nazionale, compte rendu, juin 1915-juin 1919.